

# SCRIPTORIUM

REVUE INTERNATIONALE DES ÉTUDES  
RELATIVES AUX MANUSCRITS

INTERNATIONAL REVIEW OF  
MANUSCRIPT STUDIES

TOME XXVIII

1974

Z



E. STORY-SCIENTIA S.P.A.  
ÉDITIONS SCIENTIFIQUES  
GAND

SIGNES DE FIN DE LIGNE ET ORIGINE DU MANUSCRIT VATICAN, V. A. F. LAT. 3099

Dans un précédent article, paru dans *Scriptorium* en 1973 (1), nous avons tenté de montrer combien un détail paléographique, aussi peu important en apparence qu'un signe de fin de ligne, pouvait conduire pourtant à des certitudes concernant le stemma et la tradition manuscrite d'une œuvre. Les signes de fin de ligne mal interprétés relevés dans les manuscrits du *De translatione* permettent même de suivre à la trace la diffusion d'un traité, à l'origine anonyme et anépigraphes. Mais leur présence dans un manuscrit considéré jusqu'à présent comme italien, incite à regarder de plus près le problème de son origine et à reprendre la démonstration en sens inverse.

Dans son édition des *Octo quaestiones de potestate papae* de Guillaume d'Occham, J. G. Sikes utilise plusieurs manuscrits de la bibliothèque Vaticane, dont Vat. lat. 3099, auquel il attribue une

origine italienne (2). Copié sur parchemin dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> s., ce manuscrit contient deux traités anonymes et anépigraphes : les *Octo quaestiones de potestate papae* de Guillaume d'Occham aux f. 1-89v, ligne 27 et à la suite, sans distinction, le *De translatione Romani Imperii* de Marsile de Padoue aux f. 89v, ligne 27-97. L'écriture stylisée, influencée par la bâtarde, n'a cependant aucune caractéristique italienne et trois paléographes aussi réputés que Giulio Battelli, Bernhard Bischoff et Arnaldo Paolucci sont tombés d'accord pour lui donner plutôt une origine française, mais sûrement pas italienne. On peut le comparer effectivement au f. 167 du manuscrit Paris, Bibl. nat. lat. 4513, copié à Strasbourg en 1471 (3), peut-être aussi au f. 6 du manuscrit 876 de la bibliothèque Mazzaire, qui fut achevé à Malsherbes, dans le Jura, le 20 mars 1488 (4).

omn' esse remane p'ba' cassidyj' cepit' 1: non me bene /  
p'ba' p'p'ria p'dicia p'it' alia' q' m'p'at' q'ba' alia' /  
in bonitate om' f'ia' f'imp'it' p'oc'ant' x'p'i' m'p'it' /  
m'p'it' de q'ba' m'f'ia' m'p'it' m'f'ia' m'f'ia' m'f'ia' /  
p' m'p'it' m'p'it' m'p'it' m'p'it' m'p'it' m'p'it' m'p'it' /  
m'p'it' m'p'it' m'p'it' m'p'it' m'p'it' m'p'it' m'p'it' /  
m'p'it' m'p'it' m'p'it' m'p'it' m'p'it' m'p'it' m'p'it'

N'il est difficile, d'après l'écriture, d'attribuer au manuscrit du Vatican, que nous appellerons X, une origine italienne, la présence dans le texte du *De translatione* de cinq signes de fin de ligne mal interprétés montre indubitablement qu'il fait partie du groupe alle-

mand et dérive aussi, indirectement mais sûrement du manuscrit de Munich, Cbm, 18100 (sigle M). C'est même lui qui nous a transmis le plus grand nombre de signes de fin de ligne transformés en *et* ou en *etiam* (5) :

(1) C. JEVON, *Signes de fin de ligne et tradition manuscrite. Le « De translatione Romani Imperii » de Marsile de Padoue*, dans *Scriptorium*, t. 27 (1973), p. 252-262 et pl. 15 et 16.  
(2) J. G. SIKES, *Guillelmi de Occham opera politica*, t. 1, Manchester, 1940, p. 6 (sigle Y).  
(3) Cf. SAMARITTI et B. MARCHESI, *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. 2, Paris, 1962, p. 349 et pl. CXXVH.  
(4) *Ibid.*, t. 1, Paris, 1959, p. 263 et pl. CXXVII.  
(5) Cf. le tableau joint à l'article cité note 1 (p. 260). Nous renvoyons aux numéros des signes de fin de ligne de M notés dans le tableau.

X, f. 92, l. 19 : « computato etiam magno... » = M, n° 6.  
X, f. 94, l. 9 : « reminiscens et beneficiorum... » = M, n° 11.  
X, f. 95, l. 11 : « Letitia et captus... » = M, n° 11.  
X, f. 96, l. 10 : « annis et regna... » = M, n° 17.  
X, f. 96, l. 10 : « modestat et ecclesiam... » = M, n° 19.

Certains ne figurent que dans la première famille constituée par T et N, d'autres figurent dans le premier groupe de la deuxième famille représentée par W, Ws, K et Wn, au seul enfin semble original : « reminiscens et beneficiorum... ». Mais si nous regardons T de plus près pour ce dernier exemple, nous remarquons à la première ligne du f. 112, entre *reminiscens et beneficiorum*, un petit signe :  $\mathfrak{Z}$ , qui correspond exactement au signe de fin de ligne de M.

Notons que le copiste de T emploie généralement un autre signe pour transcrire *et* :  $\mathfrak{Z}$ . C'est ce signe que nous trouvons utilisé pour remplacer les signes de fin de ligne de M dans deux autres cas :

« Letitia  $\mathfrak{Z}$  captus... » (T, f. 113, l. 11)  
« annis  $\mathfrak{Z}$  regna quoque... » (T, f. 114, l. 20).

Ainsi T et X ont en commun les mêmes signes de fin de ligne empruntés à M, mais plus ou moins transformés. Peut-être en ont-ils même un sixième, car l'addition de *ut* avant *nidelicet* pour énumérer les électeurs palatins, au milieu du chapitre II du *De translatione* : «... imperatoris cancellari, et videlicet archiepiscopus... », peut fort bien provenir aussi d'un signe de fin de ligne de M (cf. tableau n° 20), transformé d'abord en *et*, puis corrigé en *ut* dans nos deux manuscrits.

L'étude philologique de X confirme son étroite parenté avec T (Trente, Bibliothèque comunale 37, anciennement

Vienna, Staatsarchiv 768). En écriture gothique de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, T contient lui aussi les *Octo quaestiones* de Guillaume d'Occham aux f. 1-107 (6), puis le *De translatione Romani Imperii* de Marsile de Padoue aux f. 107-115v (7). Comme dans X, les deux traités sont anonymes et anépigraphes, le titre dans la marge supérieure du f. 107 : « De origine et triplici translatione Romani Imperii » et la mention encadrée dans la marge inférieure du f. 115v : « Explicit defensor pacis magistri Marsilli de Padua » ont été ajoutés postérieurement. Le manuscrit a appartenu à Johannes Hinderbach, évêque de Trente de 1465 à 1486, qui l'a annoté à plusieurs reprises et figuré à la bibliothèque épiscopale de Trente.

Presque identiques par leur contenu, T et X nous ont transmis aussi du *De translatione* deux versions extrêmement proches, comme le montre la collation des deux manuscrits. Ils ont en partie les mêmes fautes :

*hinc* pour *hincmodi* à plusieurs reprises : *abem* pour *arben* à la fin du chap. 1 (X, f. 90v l. 16); *palenter* pour *potenter* (X, f. 90v l. 13); *populifer* pour *pacifice* au début du chap. 3 (X, f. 91 l. 30); *seruil* pour *fuert* au début du chap. 7 (X, f. 93v, l. 11); *elctus* pour *allectus* au milieu du chap. 8 (X, f. 94v, l. 20) et à propos du siège de Pavie par Pépin au milieu du chap. 7, in *Papia* transcrit dans M avec un *i* suscrit (M, f. 127v B, l. 19) est devenu *ptapia* papam dans X (f. 94, l. 2) comme dans T. On retrouve totalement dans les deux manuscrits quelques graphies surprenantes provenant de M, avec redoublement des consonnes intervocaliques, comme *satuppyserant* (X, f. 94v l. 31) ou *milicia* (X, f. 92, l. 4); d'autres

(6) Ce manuscrit n'est pas mentionné par J. G. SIKES dans son édition des *Octo quaestiones* de Guillaume d'Occham, *op. cit.* supra, note 2. Un troisième manuscrit du *De translatione* contient aussi ce traité d'Occham : Koblenz, Staatsarchiv, Abf. 701, n° 239 (c. a. 1451), f. 127-186v.  
(7) T ajoute seulement aux f. 116-117 quelques bonards, extraits des *Debitales et du Code Judicium* : inc : *Incipit quid habet eius perfectio incipit est de factis* : « Haque fultio... » (f. 116, l. 12); expl : « concessit dignitatem crescit auctoritas C. de prologis scolarum l. II nel XII *God. Inst.* XII, 29, 2).

graphiques par contre leur sont propres : *Aristoteliolum* (X, f. 90, l. 4), *Ysrahelitis* (X, f. 92, l. 2) ainsi que l'abréviation du *W. Iniquitissimus* au début du chap. 9 (X, f. 93, l. 13) et *sanquini* au milieu du chap. 11 (X, f. 96 v, l. 31). Ils sont aussi les seuls (avec S, qui est aussi proche de T) à abréger *Katolum magnum* sous la forme : « K. m. » (8).

X et T ont aussi en commun une répétition à la fin du chap. 1 : *propria uirtute* transcrite deux fois (X, f. 90 v, l. 19-20) et plusieurs omissions : à la fin du chap. 2, le nombre des cardinaux a été laissé en blanc dans X (f. 91, l. 16) comme dans T, il manque à la fin du chap. 4 le mot *imperii* (X, f. 93, l. 16), *magno* au chap. 9 (X, f. 95, l. 28) qui est *cancelatus* au chap. 11 (X, f. 97, l. 5) et *ignis* au début du chap. 12 (X, f. 97, l. 13). T et X n'ont pourtant pas été copiés l'un sur l'autre, car les mots *imperator* *Romani* mis dans T au

début du chap. 3 figurent dans X (f. 91, l. 30) qui est seul par contre à avoir sauté presque une ligne de texte à la fin du chap. 8 : *supradictus aut aller episcopus uel clericus nisi denum foret*.

Certes les signes de fin de ligne mal interprétés ne peuvent suffire à déterminer l'origine d'un manuscrit, car X aurait pu fort bien, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, avoir été écrit par un Italien, d'après un modèle allemand, qui les comporte (9). Mais l'étude paléographique et philologique du manuscrit viennent confirmer ce que la présence des signes de fin de ligne mal interprétés laisse déjà supposer. Copié sur le même modèle que T, X n'est sûrement pas d'origine italienne et dérive indirectement, mais sûrement, de M, comme presque tous les manuscrits du groupe allemand.

Paris  
Institut de Recherche et  
d'Histoire des Textes

Colette Jeany

(8) X a même reproduit sans réfléchir les particularités graphiques du modèle qu'il avait sous les yeux, comme le mot *debut* coupé bizarrement en deux : « dehu ut » au f. 91, l. 14, exactement comme dans T, f. 113, l. 5. Le signe étrange intercalé entre *Gregorius* et *leclius* au milieu du chap. 5, f. 93, l. 1 n'est pas un signe de fin de ligne, mais la graphie figurée de ce qui est transcrite dans T, f. 110, l. 16, après *Gregorius*, le premier trait d'une lettre commencée par erreur a été barré.

(9) Aussi l'avions nous laissé parmi des manuscrits italiens dans l'article précédent, en attendant de pouvoir étudier le manuscrit directement sur l'original et rassembler tous les éléments de la démonstration.

## CHRONIQUE

### LES NOUVELLES INSTRUCTIONS POUR LE CATALOGAGE DES MANUSCRITS EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

Depuis 1960 la « Deutsche Forschungsgemeinschaft » a favorisé et subventionné d'une manière admirable le catalogage des manuscrits dans les bibliothèques de l'Allemagne de l'Ouest. Sauf en ce qui concerne quelques grandes bibliothèques, ce pays avait un retard à rattraper avant la dernière guerre, par exemple en comparaison avec la France, dont la politique centralisatrice a favorisé depuis bien longtemps la description de tous les manuscrits dans les dépôts de provinces. En Allemagne, où dans le monde des bibliothèques comme ailleurs, les traditions locales et régionales sont particulièrement fortes, on a néanmoins, depuis l'effondrement consécutif à la guerre, adopté une politique d'unification dans le catalogage des manuscrits, qui nous a valu, dans l'espace d'à peine quinze années, une magnifique série de catalogues (bibliothèques de Carlsruhe, Cassel, Hambourg, Munich, Nürnberg, Stuttgart, Wollfenbüttel, etc.). Leur rythme de parution élevé et leur organisation relativement autonome ont été rendus possibles par le financement de l'entreprise par une institution fédérale; celle-ci a créé un sous-comité qui s'occupe spécialement des problèmes de catalogage, non seulement des manuscrits médiévaux mais aussi des livres manuscrits modernes, des « successions » (*Nachlasse*) et des autographes : l'« Unterausschuss für Handschriftenkatalogisierung », composé des professeurs Johannes Auterieth, Bernhard Bischoff, Wilhelm Hoffmann, Wieland Schmidt, et Bernhard Zeller et de MM. Udo Brandis, Karl Diels et Eridohn Dressler. Leurs expériences et celles de leurs collaborateurs ont été échangées lors de réunions formelles et viennent d'être consignées dans les *Richtlinien Handschriftenkatalogisierung* (1), dans lesquels spécialement les recommandations pour le traitement des manuscrits médiévaux intéresseront les lecteurs de la présente revue. Ces recommandations — qui s'en étoument ? — n'ont rien de révolutionnaire et ne font donc aucune ouverture vers des projets de partage du travail entre collaboteurs et spécialistes des textes, préconisée jadis par M. Masai (2), ni de traitement par ordinateur — ce qui à notre avis est faire preuve de bon sens.

Un contre elles font suite un remarquable livre intitulé *Zur Katalogisierung mittelalterlicher und neuerer Handschriften*, paru en 1963, dans lequel quelques spécialistes avaient traité des principaux problèmes de catalogage et en annexe (p. 173-186) des recommandations ayant déjà été imprimées (3). Les nouvelles instructions pour la description des manuscrits médiévaux — les seuls dont il est question dans cette chronique — ne s'éloignent guère de ces recommandations de 1963, mais elles sont plus développées; elles suivent exactement le même modèle et contiennent donc les six rubriques suivantes : titre — collation et datation — description matérielle — histoire du manuscrit — bibliographie concernant le manuscrit — contenu. Disons tout de suite qu'elles visent à donner un maximum de renseignements

(1) *Richtlinien Handschriftenkatalogisierung*, Bonn-Bad Godesberg, Deutsche Forschungsgemeinschaft, 1973, in 8°, 20 p.

(2) F. Masai, *Le problème des catalogues de manuscrits médiévaux* (*Bulletin des bibliothèques de France*, VIII, 1963, pp. 1-10).

(3) *Zur Katalogisierung mittelalterlicher und neuerer Handschriften*, besrg von Clemens Körner, wissensch. Frankfurt a. M., Vittorio Klostermann, 1963.

SCRIPTORIUM

REVUE INTERNATIONALE DES ETUDES  
RELATIVES AUX MANUSCRITS  
INTERNATIONAL REVIEW OF  
MANUSCRIPT STUDIES

TOME XXVII

1973

(1)



LE STORV-SCHENKA S.P.A.  
EDIZIONE SOTTILEGGIATA  
(GAND)

Le signe n'a pas toujours la même forme :

roulé n'est égal à  $\int$  (cf. 127<sup>a</sup> A. 1. 37) (cf. Pl. 16 a).

roulé n'est souvent perché :  $\int$  (cf. 126 H. 1. 17) (cf. Pl. 13).

Il est le plus souvent porté par le roulé :  $\int$

ou très souvent surmonté d'un trait courbé  $\int$  (cf. 128 H. 1. 39) et

quatre fois il n'est pas exposé (voir tableau joint à p. 269).

Sans doute notre copiste en avait-il appris l'usage et la signification

après des Français réfugiés à la cour de Bavière, car tout au

moins il n'avait pas sous les yeux un bon nombre de manuscrits de

Manise de l'époque, écrite en écriture bavaroise comportant des signes de

roulé et ligne pour abréger exactement le texte.

En fait avec cette exception son modèle, il a copié, par un signe

analogique, tous les trois signes à la fin des lignes, dans la disposition

de ses pages colonnes. Nous verrons dans la suite de cet exposé l'importance

manuscrite du *De translatione*.

Une autre particularité, d'ordre philologique et non paléographique,

vient confirmer l'origine bavaroise de Manise avec l'exemple :

Il s'agit du redoublement des consonnes intervocaliques, très courant dans

les manuscrits latins et complètement inconnu en Bavière à la même époque.

sedditioum

0. 126 A. 1. 39

salddipm

0. 126 B. 1. 11

nohite

0. 127 A. 1. 16

nohites

0. 127 H. 1. 11

Affreum

0. 127 H. 1. 13

Affreum

0. 127 H. 1. 39

elichonem

0. 127 H. 1. 10

eligitur

0. 127 H. 1. 13

eligitur

0. 127 H. 1. 16

appositionem

0. 128 A. 1. 39 et 10

omnifariam

0. 128 H. 1. 17

0.

remarque le même signe dans le manuscrit Vat. lat. 1150 de la bibliothèque Vaticane, c'est en 1552 ou peu avant à Prague. A la fin du XV<sup>e</sup> s. Vient l'usage en de Bavière, mais dans la fréquence et à l'échelle entre 1479 et 1487, employé au signe de forme différente,  $\int$  ou  $\int$ , comme dans les manuscrits à peine faits. Voir la liste complète de ces manuscrits par F. J. MARXER, *Die bairische Handschriften des XV. u. XVI. Jhdts.*, p. 87 et 91-92. Les copistes allemands et français ont en fait adopté ces lettres une certaine époque, et même dans les manuscrits hébreux.

SIGNES DE FIN DE LIGNE ET TRADITION MANUSCRITE

LA FIN DE LA MANUSCRITURE MANUSCRITE DE BAVOIE

A la suite de l'analyse de Wolfhard von Herrden, copie au début

du XI<sup>e</sup> siècle (1) à l'abbaye bénédictine de Tegernsee en Bavière, H. BOURN

découvrit en 1821, sur un bon nombre avant 1821, au moment de la réforme

une copie manuscrite et autographe du *De translatione Roman Imperii*, de

Manise de l'époque, écrite dès le deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle par un

copiste allemand de la cour de Bavière (2). Conservé sous la cote

1821 dans le fonds latin de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, ce

manuscrit a certainement échappé à l'attention de tous ceux qui ont étudié

la tradition manuscrite du petit traité de Manise (3). Il est pourtant d'une

importance capitale, tant pour la qualité du texte et sa parenté directe avec

l'exemple, que pour son rôle indiscutable d'archétype de presque tous les

manuscrits d'origine allemande.

Constaté par un simple dictionnaire, dont les folios ont été placés dans le

sens de l'époque, pour être plus facilement transportables, il est écrit sur

deux colonnes, en écriture bavaroise de type antérieur (cf. Pl. 15, 16 b).

Le mot abréger, écrit avant ses colonnes, sans diviser arbitrairement les mots,

le copiste allemand de la cour de Bavière a suivi une coutume des

copistes latins et français, alors totalement inconnue en Allemagne : combler

les trois lignes brèves à la fin des lignes par un signe, dont l'aspect général

est le suivant :  $\int$  ou  $\int$  (4) :

1821 dans Manise de l'époque, écrite dès le deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle par un

copiste allemand de la cour de Bavière (2). Conservé sous la cote

1821 dans le fonds latin de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, ce

manuscrit a certainement échappé à l'attention de tous ceux qui ont étudié

la tradition manuscrite du petit traité de Manise (3). Il est pourtant d'une

importance capitale, tant pour la qualité du texte et sa parenté directe avec

l'exemple, que pour son rôle indiscutable d'archétype de presque tous les

manuscrits d'origine allemande.

Constaté par un simple dictionnaire, dont les folios ont été placés dans le

sens de l'époque, pour être plus facilement transportables, il est écrit sur

deux colonnes, en écriture bavaroise de type antérieur (cf. Pl. 15, 16 b).

Le mot abréger, écrit avant ses colonnes, sans diviser arbitrairement les mots,

le copiste allemand de la cour de Bavière a suivi une coutume des

copistes latins et français, alors totalement inconnue en Allemagne : combler

les trois lignes brèves à la fin des lignes par un signe, dont l'aspect général

est le suivant :  $\int$  ou  $\int$  (4) :

1821 dans Manise de l'époque, écrite dès le deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle par un

copiste allemand de la cour de Bavière (2). Conservé sous la cote

1821 dans le fonds latin de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, ce

manuscrit a certainement échappé à l'attention de tous ceux qui ont étudié

la tradition manuscrite du petit traité de Manise (3). Il est pourtant d'une

importance capitale, tant pour la qualité du texte et sa parenté directe avec

l'exemple, que pour son rôle indiscutable d'archétype de presque tous les

manuscrits d'origine allemande.

Constaté par un simple dictionnaire, dont les folios ont été placés dans le









De Translatioe s[an]cti ad Germanos etc.

2. 161

Quidam existant huiusmodi...

1. In die...

2. In die...

3. In die...

4. In die...

5. In die...

6. In die...

7. In die...

8. In die...

9. In die...

Uomnis aut in eo que de...

in epi[sc]o h[ab]et etc. q[ui] s[an]cti...

Pl. 15. — Munich, Staatsbibl., lat. 18100, fol. 126. (Voir p. 252-262).

